

REPUBLIQUE DU SENEGAL



Un Peuple – un But – une Foi

MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT



Office National de l'Assainissement du Sénégal

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

SELECTION D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR LE CONTROLE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX D'EXTENSION ET DE RENFORCEMENT DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES DANS LA COMMUNE DE GRAND YOFF.

1. Le présent appel public à manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le quotidien « **Le Soleil** » du **25 janvier 2018**.
2. L'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS) a obtenu dans le cadre du Programme de Conversion de la Dette Extérieure de la République du Sénégal à l'égard du Royaume d'Espagne en Projets d'Investissements Publics, un financement pour le projet d'extension et de renforcement du système d'assainissement des eaux usées de la commune de Grand-Yoff, et à l'intention d'utiliser ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la sélection d'un consultant individuel pour le contrôle et la supervision des travaux d'extension et de renforcement du système d'assainissement des eaux usées dans la commune de Grand Yoff.
3. Les services prévus au titre de la présente mission, comprennent principalement le contrôle et la supervision des travaux
4. L'ONAS invite les consultants individuels sénégalais et/ou espagnols éligibles et intéressés, à manifester leur intérêt pour les services décrits ci-dessus, en fournissant les informations suivantes :
 - ✓ leurs domaines d'intervention ainsi que les années d'expérience ;

- ✓ leurs qualifications dans le domaine des prestations ci-dessus et notamment les références concernant l'exécution de contrats analogues et d'envergures équivalentes et
 - ✓ les références des clients bénéficiaires des prestations décrites.
5. Les candidats seront présélectionnés selon les règles et procédures de passation des marchés définies dans le Décret 2014-1212 du 22 septembre 2014 portant Codes des Marchés Publics du Sénégal et sur la base des critères ci-après :
- ✓ Qualification générale dans le domaine;
 - ✓ L'expérience du consultant dans l'exécution des prestations de nature, de complexité et d'envergure équivalente ;
 - ✓ Organisation technique, logistique et managériale.
6. Une liste restreinte de trois (3) à six (6) consultants individuels sera établie à l'issue de cet appel public à manifestation d'intérêts.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-après : Direction Générale de l'ONAS, 4 Cité TP SOM Hann Dakar - bureau de la cellule de passation des marchés et aux heures suivantes de **9h à 17 du lundi au jeudi** et de **9h à 13h 00 mn le vendredi** ou auprès de cpm@onas.sn.
8. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées au bureau de la Cellule de passation des marchés de l'ONAS, 4 Cité TP SOM Hann Dakar au plus tard **le 19 juillet 2018 à 10 heures précises (heure locale)**.
9. La langue de travail sera le français.

Il est à noter que l'intérêt manifesté par le cabinet ou firme, n'implique aucune obligation de la part de l'ONAS de l'inclure sur la liste restreinte.

Le Directeur Général

Lansana Gagny SAKHO